

Commune de



# Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de Juillet 2020 N° 416



L'équipe municipale remercie chaleureusement tous les électeurs qui leur ont témoigné leur confiance pour la gestion de la commune durant les six années à venir.

## **SOMMAIRE :**

***Au Conseil municipal  
La Vie de tous les jours  
Etat-civil  
La Parole aux habitants  
La Parole aux associations***

### **Secrétariat de Mairie**

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : [mairie.lalheue@wanadoo.fr](mailto:mairie.lalheue@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

Les comptes-rendus du Conseil municipal sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

## Séance du 24 février 2020

- Affouage : réalisation d'une coupe sanitaire de frênes, atteints de chalarose, pour les parcelles 5i et 32 de la forêt communale. Le but est de commercialiser les frênes avant qu'ils ne perdent toute valeur et de ne pas attendre l'effondrement complet des peuplements pour entamer le renouvellement en adaptant cet effort aux moyens de la commune
- Ouverture d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme : Les usagers de Lalheue bénéficieront d'un service supplémentaire leur permettant de déposer leur dossier d'urbanisme par voie électronique sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Une communication sur les modalités de dépôt sera faite à la rentrée de septembre.
- Budgets : Vote des comptes administratifs du budget principal, assainissement et du CCAS.

## Séance du 11 mars 2020

- Mur du cimetière : Suite à la consultation publiée le 3 février, attribution du marché de travaux à l'entreprise BERAUD pour un montant de 56 831.90 € TTC.
- Budget : ouverture de crédits d'investissement par anticipation du vote du budget 2020 afin de pouvoir régler la facture au syndicat des eaux de la région de Sennecey-le-Grand pour un montant de 2 721 € relative à la borne incendie accidentée sur la route de Laives.

## Séance du 9 juin 2020

- Vote des subventions :

### Subventions actions sociales : 396 €

- Comité 71 prévention routière : 0.00 €
- France ADOT 71 (dons d'organes et tissus humains) : 30 €
- Les amis du CADA (aides aux demandeurs d'asiles et réfugiés) : 0.00 €
- Economie Solidarité Partage (épicerie sociale) : 126 €
- Les Restaurants du cœur : 30 €
- AFSEP (scléroses en plaques) : 30 €
- Les Papillons blancs (enfants en situation de handicap) : 30 €
- La ligue contre le cancer : 30 €
- Les PEP71 (victimes de la précarité ou de l'exclusion sociale) : 30 €
- AFM-Téléthon : 30 €
- Association Valentin HAÛY (aveugles et malvoyants) : 30 €

- Centre Georges François Leclerc (lutte contre le cancer) : 30 €

### Subventions associations locales : 450 €

- Lalheue Pierres d'Autrefois : 350 €
- Syndicat du cheval de trait : 100 €

### Subventions de fonctionnement : 610 €

- Bâtiment CFA Saône-et-Loire (1 apprenti) : 50 €
- Centre d'éducation motrice « JM Arnion » Dommartin (1 enfant scolarisé) : 30 €
- CIFA Jean Lameloise Mercurey (1 apprenti) : 30 €
- Fédération départementale des restaurants scolaires : 0.00 €
- CFA Saint Marcel (projet paysager réalisé par des apprentis Place Julien Bressand) : 500 €

- Vote des taux d'imposition 2020 : Suite à la loi de finances 2020, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties devient le taux pivot, en remplacement de celui de la taxe d'habitation. Le Conseil reconduit, à l'unanimité, pour 2020 les mêmes taux, à savoir : **10,20 % pour la TF sur les propriétés bâties et 38,18 % pour les propriétés non bâties**. Soit un produit fiscal prévisionnel estimé à 36 456 €.
- Vote du budget principal 2020 : Le budget primitif 2020 a été voté à hauteur de 402 351 € en fonctionnement et 183 474 € en investissement.

## Séance du 3 juillet 2020

- Installation du Conseil municipal : Election du Maire et des adjoints et désignation des délégués auprès des organismes de regroupement auxquels adhère la Commune.
- Démission : M. BECK intervient à la fin de la séance pour remettre officiellement sa lettre de démission au Maire pour raison personnelle. Il remercie et s'excuse auprès des électeurs qui lui ont témoigné leur confiance en votant pour lui. Il précise qu'il a eu beaucoup de plaisir à travailler avec l'ancienne équipe.
- Dépôt de plainte en gendarmerie : M. Le Maire informe l'assemblée qu'un véhicule a endommagé les barrières de sécurité qui protègent le passage piétonnier devant l'école du Quart Rameau. Une plainte a été déposée en gendarmerie et une déclaration pour sinistre sera effectuée dès lundi à l'assurance.

## Séance du 10 juillet 2020

- Election des délégués du collège électoral sénatorial : Délégué titulaire : M. Christian CRETIN, 3 délégués suppléants : Mme Magali MULLER, M. Marc ROBERT, Mme Josiane MINCK.
- Transfert des résultats excédentaires du budget assainissement collectif communal au budget assainissement de la Communauté de Communes : Fonctionnement : 30 999,75 € + Investissement : 45 970,39 €. Ces excédents seront affectés à des travaux et/ou études sur la commune.
- Remboursement des locations de la salle communale : Le Conseil valide le remboursement des arrhes de location de la salle communale pour les locataires n'ayant pu occuper la salle en raison de la pandémie du COVID-19 et des mesures sanitaires interdisant le rassemblement des personnes.
- Fonds Solidarité Logement : Ce Fonds est un outil départemental qui offre la possibilité d'accorder des aides aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accès et le maintien dans le logement. Le Conseil autorise le versement d'une aide financière au dispositif de 143.50 €.

- **Elections communautaires :** Le Maire rapporte les résultats des élections du Président, M. BECOUSSE réélu, et des Vice-présidents communautaires.
- **Travaux voirie :**
  - **Rue de la Frette :** Coût des travaux : 6 240 €. La rue étant inondable et donc friable, le choix s'est porté sur des matériaux non polluants, faciles à entretenir dans le temps et peu onéreux. Le Maire précise également qu'il n'a jamais été question de privatiser la rue mais de donner un usage prioritaire aux agriculteurs, aux piétons et aux cycles.
  - **Route des Perches :** coût prévisionnel des travaux (facture définitive non reçue à ce jour) s'élève à 31 290 €, pour lequel la commune bénéficie d'une subvention du Département à hauteur de 5 200 € et d'un reversement au titre du fonds de compensation de TVA (2021) de 16.404 %.

## LA VIE DE TOUS LES JOURS

### Tableau du conseil municipal Au 3 juillet 2020



**Maire :** M. Christian CRETIN

#### Adjoints

- Mme Marinette PUECH, 1<sup>ère</sup> adjointe, en charge de la communication.
- Mme Magali MULLER, 2<sup>ème</sup> adjointe, en charge des espaces verts et du personnel technique.
- M. François POIRIER, 3<sup>ème</sup> adjoint, en charge des réseaux électriques et de la voirie.

#### Conseillers municipaux

- M. Marc ROBERT, conseiller délégué, en charge de l'entretien technique bimensuel du réseau d'assainissement avec le personnel technique.
- M. Jean-Pierre BECK (démission le 03/07/2020)
- Mme Josiane MINCK
- M. Arnaud TOUZOT
- Mme Céline NECTOUX
- M. Sylvain BERTHIER
- Mme CHAMFROY (BONNOT) Monique

### Nouveau service, le « Paiement de proximité »

**Payer ses impôts, amendes et factures chez le buraliste sera possible à compter du 28 juillet**

Un QR Code garantit la confidentialité des informations échangées. Vous pourrez payer en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire, sans limitation de montant (sauf pour les impôts).

Buraliste agréé : Maison de la presse, 9 av. du 4 septembre, 71240 SENNECEY-LE-GRAND

- ❖ **Secrétariat de mairie fermé du 3 au 21 août.** Permanences du Maire maintenues tous les lundis de 17h30 à 18h30.
- ❖ **Recherche bénévole** pour tenir les permanences d'ouverture de la bibliothèque municipale. Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés.

### Feu d'artifice annulé

En raison des mesures sanitaires interdisant le rassemblement des personnes dans les lieux publics, le feu d'artifice est exceptionnellement annulé cette année.

### Sécheresse **La Grosne en alerte ROUGE**

#### Mesures de restrictions des usages de l'eau

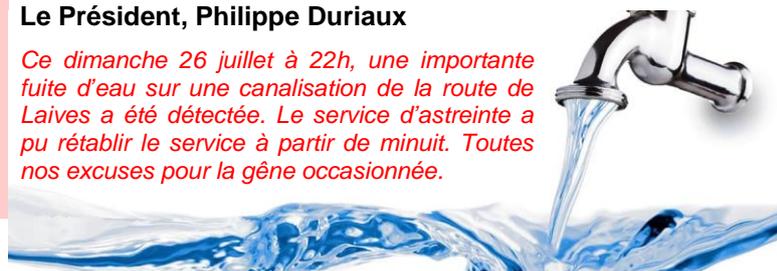
- **Sont interdits :** le lavage des véhicules, des terrasses, l'arrosage des pelouses, le remplissage des piscines, l'arrosage des massifs fleuris, bacs et jardinières.
- **Sont autorisés :** En dehors des prélèvements en cours d'eau et nappe d'accompagnement, l'arrosage des jardins potagers de 20h à 8h.

### Syndicat des eaux

Sachant qu'un grand nombre de compteurs sont situés à l'intérieur des propriétés ou domiciles, le syndicat a décidé de pas effectuer de relevés de compteur d'eau cette année, de manière à éviter tout contact entre les abonnés et le personnel. Le syndicat se basera sur les consommations de l'an passé et l'actualisation sera faite en 2021. Pour les nouveaux abonnés une estimation sera réalisée.

#### Le Président, Philippe Duriaux

*Ce dimanche 26 juillet à 22h, une importante fuite d'eau sur une canalisation de la route de Laives a été détectée. Le service d'astreinte a pu rétablir le service à partir de minuit. Toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.*



## ETAT CIVIL

27 mai : Naissance de **Marlow GHIDINELLI**

## LA PAROLE AUX HABITANTS

### Accompagne-moi pas à pas vous propose...

Un accompagnement personnalisé : soutien et conseils aux AVS en difficulté avec un élève, soutien aux aidants familiaux, soutien scolaire et adaptations pédagogiques (en lien avec les intervenants extérieurs : écoles, orthophonistes, psychologues...), ateliers mémoire en groupe...



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Concerts, spectacles, contes, ...

2020

**De Plume en Lune**  
7 et 8 Aout - NANTON 71

www.roulottes-en-chantier.com - 03 85 90 92 04

**Vendredi 7 Août**

Nouvelle création en avant première d'on sait plus quand ça sortira officiellement où...

**« Quand le Tu, tue » 20h**

Cie Roulotte en chantier - clown théâtre musical - Tout public  
Suivi d'une programmation surprise, sur grand écran...

**Samedi 8 Août**

11h **Duo Borruto Family** - Musique  
Tout public ☺☺

13h30 **Café citoyen** « Quel avenir pour les séniors? »  
avec Florence Moscovitz ☺☺

14h30 **Sieste contée**  
Tout public avec Jacquotte ☺☺

15h30 **Entresorts forains Animations** ☺☺

16h **Cabaret des 10 ans** - Cirque  
avec des artistes de B Side Cie - Tout public ☺☺

17h **Entresorts forains** - Animations

17h30 **« Au bonheur des dames »** - Théâtre  
Cie du Porte Plume - à partir de 7 ans ☺☺

18h30 **« Le confit me ment »** - Apéro musical  
Avec Hanna et ses invités - Tout public ☺☺

20h30 **« Starsky minute »** - Cirque/rue  
Cie la Dépliante - à partir de 7 ans ☺☺

22h **DJ Marco** aux platines ☺☺

Participation Libre, Grand chapiteau, Plein tarif : 10€, Adh. + de 60 ans : 8€, Chômeur, - de 12 ans : 5€, Estérier, Petit chapiteau

Boissons et petite restauration sur place - Parking - Lieu de repli - Foyer Rural  
Jeunes limitées - Application des règles sanitaires et gestes barrières.  
Contacts : 06 10 69 75 68 - [roulottes-en-chantier@orange.fr](mailto:roulottes-en-chantier@orange.fr)

INRS - Ne pas fumer sur la voie publique



### Virtuoz'O

C'est avec une grande déception que la Troupe Virtuoz'O annule ses deux représentations 2020 : Spectacle en son, lumière et costumes prévue le samedi 27 Juin 2020 et notre journée « Autour du cheval » prévue le dimanche 20 septembre prochain.

Cause Covid-19 qui nous a empêché de mener à bien notre préparation et, dans l'incertitude des mois à venir, nous préférons jouer la prudence.

Mais nous restons motivés et reprendrons le chemin de nos entraînements et créations de numéros afin de vous offrir un beau spectacle pour l'année 2021.

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes à votre disposition pour toutes questions sur notre page Facebook Virtuoz'O.

<https://www.facebook.com/virtuozospectacle/>

### Yoga et méditation guidée A Découvrir

Les séances perdurent tout l'été dans le parc de la cure  
Les Mardis de 19h à 20h  
sur inscription (avant le lundi soir)  
12 € la séance  
(ouvert à tout public et débutant souhaitant découvrir le Yoga)

Romy DESBOIS : 06 21 28 28 41



### L'ASL Leurats Collectif

Compte tenu de la situation sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de proposer nos manifestations habituelles notamment la brocante annuelle de septembre.

Nous le regrettons et nous excusons, toutefois, si l'évolution sanitaire le permet, nous organiserons **peut-être une soirée musicale à thématique africaine lors de la, 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre.**

Suivez notre actualité sur notre page Facebook et les panneaux d'affichage habituels.

En attendant prenez soin de vous et des vôtres et c'est avec le plus bonheur que l'on se retrouvera prochainement pour de nouvelles aventures.

Leurats collectif et ses membres

<https://www.facebook.com/Leurats-Collectif>